

Code Postal : 31360

Téléphone 05 61 90 02 25

Télécopie 05 61 90 07 88

Courriel : mairie-de-boussens@wanadoo.fr



## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE – RENDU SEANCE DU 08 OCTOBRE 2020

**Présents** : M. SANS, Mme GERARD, M. RAMEAU,  
Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI (Proc.),  
Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM.  
ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN,  
Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

**Absent excusé** : M. AMOUROUX (Proc. M. LIVOTI)

**Secrétaire de séance** : Mme DALLA-ZANNA Rosanna  
Ouverture de la séance à 20 heures 05.

### ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le 1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour est supprimé en raison d'une erreur des services de l'Etat

et que deux points seront rajoutés :

- Loyer de la Maison de la Santé
- Versement de la participation pour l'acquisition de masques à la Communauté de Communes

Le compte rendu du Conseil Municipal de la séance du 03.09.2020 a été adopté à l'unanimité.

#### 1°) Annulé.

2°) Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de faire **expertiser tout véhicule avant sa mise en fourrière.** Un expert a été désigné par l'Administration : Monsieur Jean MAILHE de Toulouse (31). Afin de régler ses honoraires d'un montant de 61 € TTC par véhicule, une convention doit être conclue.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer ce document.  
Autorisation lui est donnée à l'unanimité des membres présents.

3°) Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la nécessité de **conclure de nouveaux accords-cadres pour tous les travaux d'entretien des bâtiments** de la Commune. Après consultation, les entreprises suivantes ont été retenues :

<b>Lot. Chauffage :</b>	<b>: SARL HYDROSYSTEM de Mondavezan</b>
<b>Lot Peinture/Revêtements sols :</b>	<b>LORENZI SAS de Montréjeau</b>
<b>Lot Menuiserie</b>	<b>: SAS LOUGARRE de Labarthe-Inard</b>
<b>Lot Serrurerie-Métallerie</b>	<b>: COMMINGES SERRURERIE de Salies du Salat</b>
<b>Lot Maçonnerie</b>	<b>: COMMINGES BATIMENT de Salies du Salat</b>
<b>Lot Electricité</b>	<b>: SARL ERD d'Éaunes</b>
<b>Lot Plomberie</b>	<b>: SARL ERD d'Éaunes</b>

Ces entreprises pourront réaliser jusqu'à 200 000 € H.T de travaux sur une durée de 4 ans  
Délibération d'information.

4°) Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un **état d'admission en non valeurs** d'un montant de 6 065,79 € lui a été transmis par le Trésor Public. Ces créances, correspondant à des impayés de loyer, ont fait l'objet de diverses poursuites qui n'ont rapporté aucun encaissement. Ces non-valeurs ont été acceptées à l'unanimité des membres présents.

.../...

- 5°) Monsieur le Maire fait un point sur les bâtiments communaux qui sont équipés d'un système de vidéo-surveillance ou d'un système de simple détection d'intrusion.  
Monsieur le Maire souhaite **renforcer la sécurité de ces bâtiments en les équipant d'un système permettant un enregistrement local et une levée de doute sur l'alarme intrusion**. La Société ERYMA qui effectue déjà la prestation détection intrusion a été consultée. Elle propose de réaliser les travaux de renforcement de tous les équipements pour un montant H.T 12 000 € et l'installation de la télésurveillance pour le hangar et la médiathèque pour un montant H.T de 3 500 €. Devis acceptés à l'unanimité des membres présents.
- 6°) Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est de tradition **d'offrir un cadeau de fin d'année** à l'ensemble du personnel communal sous forme de tickets « Kadéos » pour un montant individuel de 60 €. Monsieur le Maire propose de reconduire cette formule.  
Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.
- 7°) Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire **d'élaborer le schéma communal des eaux pluviales**. L'organisme « Réseau 31 » gérant de notre réseau va faire ce travail. Cette étude sera subventionnée à 80 % à la fois par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Conseil Départemental.
- 8°) Un point est fait sur les divers travaux en cours sur la Commune. Monsieur LIVOTI a été désigné « référent » pour les travaux de la fibre.
- 9°) Un compte rendu des réunions des diverses commissions de la Communauté de Communes a été fait par les conseillers municipaux concernés.
- 10°) **En ce qui concerne les projets à venir :**
- réfection de la toiture du Stade
  - travaux d'isolation à l'école
  - pré-étude sur le changement des chaudières du site Vitesco/Enedis
- 11°) Monsieur le Maire rappelle **qu'une commande groupée de masques a été passée par la Communauté de Communes « Cœur de Garonne »**. Aujourd'hui nous devons régler notre participation qui s'élève à la somme de 963 €. Monsieur le Maire demande l'autorisation de régler cette dépense.  
Autorisation est donnée à l'unanimité des membres présents.
- 12°) Un des médecins exerçant à la Maison de la Santé ayant de graves problèmes de santé, Monsieur le Maire propose de **réduire de moitié le montant de la location des locaux** occupés par les deux médecins à la Maison de la Santé à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2020.  
Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.
- 13°) **Informations diverses :**
- \* Prochain Conseil d'Ecole : 15/10/2020
  - \* Réunion Communauté de Communes à la Salle des Fêtes de Boussens : 12/10/2020
  - \* Page Facebook faite depuis la semaine dernière.
  - \* Toutes les animations de fin d'année ont été annulées. Seul subsistera la distribution à domicile des colis de fin d'année aux personnes de plus de 70 ans qui le souhaitent.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 23 heures.

A BOUSSENS le 9 Octobre 2020

Le Maire  
**Christian SANS**

